



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

**Intervention de la République de l'Angola a l'occasion de
la 19eme session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique
Universel de la Norvège**

Monsieur le Président

La République de l'Angola souhaite la bienvenu a la délégation de la Norvège conduite par son Excellence le Ministre.... et lui félicite pour la présentation de son rapport.

La République d'Angola prends note avec satisfaction du faite que la Norvège soit partie de la grande majorité des Conventions des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, et que suite au recommandations faites lors de son dernier passage l'Examen Périodique Universelle la Norvège a ratifié deux instruments relatives au droits de l'homme. Notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autre peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Monsieur le Président

Nous notons également les Progress exemplaire accomplie para le pays vis a l'égalité homme-femmes dans la société. Néanmoins, notre délégation demeure préoccupée avec l'intégration des personés d'origine étrangère dans le pays. D'après le rapport c'est la couche populationnelle plus touché par le chômage. Ainsi nous voudrions avoir plus d'informations sur

les programmes mise en place par le gouvernement pour faire face à cette situation.

En conclusion, notre délégation souhaite les vœux de pleine réussite à l'Examen Périodique Universel à la délégation de la Norvège.

Je vous remercie.

André Kitoko

Conseiller

Genève, le 28 Février 2014